



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

électricité et gaz

Question écrite n° 105497

Texte de la question

M. Michel Vauzelle attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur le caractère dérisoire des mesures prises par le Gouvernement face aux hausses alarmantes des prix de l'électricité et du gaz. Ainsi, alors que l'augmentation du prix du gaz atteint 60 % depuis cinq ans et que cette dernière s'accélère nettement en 2010 et en 2011, l'annonce d'un gel du prix du gaz en juillet ne contribuera en rien à l'inversion de la tendance pourtant indispensable, en particulier pour les familles populaires qui voient ainsi leur pouvoir d'achat dramatiquement amputé. En ce qui concerne l'électricité, malgré le moratoire annoncé, aux visées électoralistes évidentes, les tarifs augmenteront structurellement du fait de l'ouverture à la concurrence, ce qui est difficilement supportable pour nos concitoyens. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre afin d'annuler les effets dramatiques de ces augmentations sur le pouvoir d'achat des ménages, notamment les plus fragiles.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vauzelle](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (16^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105497

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 2011, page 3838

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)